

*\*Dans ce document, le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.*

<b>Guide d'évaluation des performances de la direction générale</b>		
<b>Attente du rôle : Pratiques en matière de leadership francophone</b>	<b>Données factuelles de l'évaluation de la direction générale</b>	<b>Indicateurs de qualité</b>
<p>1.1 Offrir des activités permettant la participation des élèves dans la communauté francophone</p> <p>1.2 Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel ciblées pour améliorer la compréhension du personnel en matière de pédagogie culturelle et de construction identitaire</p> <p>1.3 S'assurer que les parents et les élèves sont satisfaits à l'égard du mandat francophone du conseil scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapports de la direction générale</li> <li>● Rapports des organisations partenaires qui offrent des services et des activités à nos élèves</li> <li>● Plan d'éducation</li> <li>● Sondage de satisfaction</li> <li>● Planification stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participation des élèves à des activités et des rassemblements dans le but de leur permettre de créer des liens et de développer leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone</li> <li>● Participation du personnel à des opportunités de perfectionnement professionnel en lien avec la pédagogie culturelle et la construction identitaire</li> <li>● Taux de satisfaction des parents et des élèves quant au mandat culturel et linguistique du conseil scolaire</li> </ul>

<b>Guide d'évaluation des performances de la direction générale</b>		
<b>Attente du rôle : Pratiques en matière de leadership en lien avec la foi catholique</b>	<b>Données factuelles de l'évaluation de la direction générale</b>	<b>Indicateurs de qualité</b>
<p>2.1 Être un modèle d'engagement dans la communauté de foi catholique</p> <p>2.2 Assurer la célébration de la catholicité du conseil scolaire</p> <p>2.3 Développer et maintenir des relations positives et efficaces avec le ou les évêques</p> <p>2.4 S'assurer que les élèves et le personnel ont la possibilité de se développer spirituellement au sein du conseil scolaire</p> <p>2.5 S'assurer que les écoles maintiennent une identité catholique distincte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapports de la direction générale</li> <li>● Bulletin d'information scolaire</li> <li>● Calendrier liturgique</li> <li>● Résumé des célébrations religieuses</li> <li>● Résultats du sondage sur la satisfaction des parents et des élèves</li> <li>● Activités de développement du personnel</li> <li>● Résumé des initiatives de coopération religieuse</li> <li>● Rapport sur les pratiques de leadership (quand il est fait)</li> <li>● Observations du Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participation active aux activités paroissiales</li> <li>● S'assurer que tous les responsables scolaires promeuvent activement l'éducation dans un contexte catholique</li> <li>● S'assurer que des célébrations religieuses et des initiatives de justice sociale sont organisées par les écoles</li> <li>● Faciliter des relations efficaces avec le ou les évêques</li> <li>● S'assurer qu'un ensemble complet d'activités de développement de la foi soit proposé aux élèves</li> <li>● Offrir au personnel un programme d'activités qui renforce et forme le développement de la foi personnelle et la croissance professionnelle</li> <li>● Faciliter les initiatives de coopération religieuse entre l'école, le foyer et la paroisse</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les pratiques d'embauche et de promotion soutiennent l'identité catholique des écoles</li> </ul>
--	--	---

### Guide d'évaluation des performances de la direction générale

Norme de qualité 1 : <b>Tisser des relations efficaces</b>	<b>Données factuelles de l'évaluation de la direction générale</b>	<b>Indicateurs de qualité</b>
3.1. collaborer avec des agences communautaires et provinciales afin de répondre aux besoins des élèves et de leur famille; 3.2. employer des stratégies de renforcement de l'esprit d'équipe et employer des processus visant une solution pour répondre aux défis; 3.3. développer et entretenir des relations avec les parents ou tuteurs, les aînés ou gardiens du savoir, les leaders et les membres de la communauté locale des Premières Nations, des Métis ou des Inuits; 3.4. modeler des pratiques de leadership éthiques fondées sur l'intégrité et l'objectivité; 3.5. établir des relations constructives avec les élèves, le personnel, les conseils d'école, les parents ou tuteurs, les regroupements des employés, le ministère de l'Éducation et d'autres organismes de parties prenantes; 3.6. faciliter la participation significative des membres de la communauté scolaire et de la communauté locale dans la prise de décision.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les sources de données pertinentes devront être extraites du modèle soumis par ASBA + bonifiées/complétées si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les indicateurs de qualité pertinents devront être extraits du modèle soumis par ASBA + bonifiés/complétés si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</i></li> </ul>

### Guide d'évaluation des performances de la direction générale

Norme de qualité 2 : <b>Donner l'exemple de l'engagement envers le perfectionnement professionnel</b>	<b>Données factuelles de l'évaluation de la direction générale</b>	<b>Indicateurs de qualité</b>
4.1 communiquer une philosophie de l'éducation centrée sur l'élève et fondée sur de solides principes d'enseignement et de leadership efficaces; 4.2 collaborer avec les enseignants, les directions d'école, les leaders d'autorité scolaire et d'autres directions générales pour renforcer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les sources de données pertinentes devront être extraites du modèle soumis par ASBA + bonifiées/complétées si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les indicateurs de qualité pertinents devront être extraits du modèle soumis par ASBA + bonifiés/complétés si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</i></li> </ul>

<p>les capacités et les expertises professionnelles;</p> <p>4.3 rechercher activement des rétroactions et des renseignements provenant de plusieurs sources différentes afin d'améliorer la pratique du leadership;</p> <p>4.4 rechercher et analyser de façon critique des recherches en éducation et les appliquer aux décisions et aux pratiques, le cas échéant;</p> <p>4.5 offrir son leadership pour appuyer les initiatives de l'autorité scolaire en matière de recherche, le cas échéant;</p> <p>4.6 mobiliser les enseignants, les directions d'école, les leaders d'autorité scolaire, la communauté scolaire et les membres de la communauté locale pour développer une compréhension commune des tendances actuelles et des priorités au sein du système éducatif.</p>		
---	--	--

### Guide d'évaluation des performances de la direction générale

Norme de qualité 3 : Faire preuve d'un leadership visionnaire	Données factuelles de l'évaluation de la direction générale	Indicateurs de qualité
<p>5.1 faire en sorte que la vision soit fondée sur les recherches sur l'apprentissage, l'enseignement et le leadership efficaces;</p> <p>5.2 promouvoir l'innovation et l'amélioration continue grâce à la mise en place de structures et à l'élaboration de stratégies pour appuyer la collaboration professionnelle du personnel;</p> <p>5.3 promouvoir, au sein de la communauté scolaire, une compréhension commune et l'appui des objectifs, des priorités et des initiatives stratégiques de l'autorité scolaire;</p> <p>5.4 faire en sorte que la vision exprimée dans le plan d'éducation de l'autorité scolaire reflète l'examen continu des réalisations de l'autorité, qu'elle réponde à toutes les exigences énoncées dans la législation provinciale et qu'elle intègre les perspectives de la communauté scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sources de données pertinentes devront être extraites du modèle soumis par ASBA + bonifiées/complétées si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les indicateurs de qualité pertinents devront être extraits du modèle soumis par ASBA + bonifiés/complétés si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</li> </ul>

## Guide d'évaluation des performances de la direction générale

Norme de qualité 4 : Mener l'apprentissage	Données factuelles de l'évaluation de la direction générale	Indicateurs de qualité
<p>7.1 promouvoir l'égalité au sein de la communauté scolaire, ainsi que le respect relativement aux droits prévus par la <i>Alberta Human Rights Act</i> et la Charte canadienne des droits et libertés;</p> <p>7.1 offrir des possibilités d'apprentissage fondées sur des principes issus de la recherche pour favoriser l'enseignement, l'apprentissage et le leadership efficaces, afin d'appuyer le renforcement des capacités de tous les membres de la communauté scolaire à jouer leur rôle éducatif;</p> <p>7.1 faire en sorte que l'ensemble de l'instruction au sein de l'autorité scolaire réponde aux résultats d'apprentissage énoncés dans les programmes d'études;</p> <p>7.1 promouvoir les relations collégiales, la collaboration, la pensée critique et l'innovation dans la communauté scolaire;</p> <p>7.1 assurer aux membres du personnel l'accès aux ressources, aux programmes et à l'expertise dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles et répondre aux besoins d'apprentissage de tous les élèves;</p> <p>7.1 renforcer les capacités des directions d'école et des leaders d'autorité scolaire, et tenir ces mêmes directions et leaders responsables de fournir un leadership pédagogique à l'aide de pratiques efficaces de soutien, de supervision et d'évaluation;</p> <p>7.1 faire en sorte que les pratiques d'évaluation de l'autorité scolaire soient équitables, appropriées, fondées sur des données et utilisées pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement et le leadership.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Les sources de données pertinentes devront être extraites du modèle soumis par ASBA + bonifiées/complétées si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Les indicateurs de qualité pertinents devront être extraits du modèle soumis par ASBA + bonifiés/complétés si nécessaire</i></li> </ul>

## Guide d'évaluation des performances de la direction générale

Norme de qualité 5 : <b>Assurer à tous les élèves de l'instruction au sujet des Premières Nations, des Métis et des Inuits</b>	<b>Données factuelles de l'évaluation de la direction générale</b>	<b>Indicateurs de qualité</b>
<p>7.1 soutenir le personnel pour ce qui est de l'accès au perfectionnement professionnel et au renforcement des capacités nécessaires pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves des Premières Nations, Métis, Inuits, ainsi que de tous les autres élèves;</p> <p>7.2 engager et collaborer avec les chefs de file, les organismes et les communautés des Premières Nations et Métis avoisinants afin d'optimiser la réussite et le développement de l'apprentissage des élèves des Premières Nations, métis, inuits, ainsi que de tous les autres élèves;</p> <p>7.3 comprendre les répercussions historiques, sociales, économiques et politiques :</p> <p>7.4 des traités et des accords avec les Premières Nations,</p> <p>7.5 de la législation et des accords négociés avec les Métis,</p> <p>7.6 des pensionnats (écoles résidentielles) et de leurs séquelles;</p> <p>7.7 allouer les ressources de l'autorité scolaire et renforcer sa capacité organisationnelle pour favoriser la réussite des élèves des Premières Nations, Métis et Inuits;</p> <p>7.8 profiter des occasions et utiliser des pratiques susceptibles de favoriser la réconciliation au sein de la communauté scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sources de données pertinentes devront être extraites du modèle soumis par ASBA + bonifiées/complétées si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les indicateurs de qualité pertinents devront être extraits du modèle soumis par ASBA + bonifiés/complétés si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</li> </ul>

## Guide d'évaluation des performances de la direction générale

Norme de qualité 6 : <b>Gérer le bon fonctionnement et ressources de l'autorité scolaire</b>	<b>Données factuelles de l'évaluation de la direction générale</b>	<b>Indicateurs de qualité</b>
<p>8.1 assurer la direction de la gestion des finances et des ressources conformément à toutes les exigences de la législation, des règlements et de l'autorité scolaire;</p> <p>8.2 faire en sorte que les ressources humaines de l'autorité scolaire soient utilisées efficacement pour réaliser le</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sources de données pertinentes devront être extraites du modèle soumis par ASBA + bonifiées/complétées si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les indicateurs de qualité pertinents devront être extraits du modèle soumis par ASBA + bonifiés/complétés si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</li> </ul>

<p>plan d'éducation de l'autorité scolaire;</p> <p>8.3 déléguer des responsabilités au personnel, le cas échéant, pour améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelles;</p> <p>8.4 organiser le soutien, la surveillance continue et l'évaluation de tous les membres du personnel selon leurs responsabilités professionnelles respectives;</p> <p>8.5 élaborer des processus de planification et de prise de décision stratégiques qui sont fondés sur des données et qui s'adaptent à l'évolution des contextes;</p> <p>8.6 respecter la diversité culturelle et apprécier les perspectives divergentes exprimées au sein de la communauté scolaire;</p> <p>8.7 reconnaître les réalisations des élèves et du personnel; h. mettre en œuvre des programmes et des procédures pour la gestion efficace des ressources humaines à l'appui du mentorat, du renforcement des capacités et de la planification de la relève.</p>		
---	--	--

### Guide d'évaluation des performances de la direction générale

<p>Norme de qualité 7 : <b>Appuyer la gouvernance efficace</b></p>	<p><b>Données factuelles de l'évaluation de la direction générale</b></p>	<p><b>Indicateurs de qualité</b></p>
<p>9.1 établir et maintenir une relation de travail productive avec le Conseil fondée sur la confiance mutuelle, le respect et l'intégrité;</p> <p>9.2 faire en sorte que tous les élèves et que tout le personnel bénéficient d'un environnement d'apprentissage accueillant, bienveillant, respectueux et sécuritaire qui respecte la diversité et favorise un sentiment d'appartenance;</p> <p>9.3 faire en sorte que les élèves de l'école reçoivent un enseignement qui leur permet d'atteindre les normes d'éducation fixées par le ministre de l'Éducation;</p> <p>9.4 faire en sorte que les plans, les affectations de ressources, les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Les sources de données pertinentes devront être extraites du modèle soumis par ASBA + bonifiées/complétées si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Les indicateurs de qualité pertinents devront être extraits du modèle soumis par ASBA + bonifiés/complétés si nécessaire, afin de tenir compte de l'insertion des normes de qualité à jour</i></li> </ul>

<p>stratégies et les procédures de l'autorité scolaire conduisent à la réalisation de ses objectifs et priorités;</p> <p>9.5 faire en sorte que la gestion des finances et des ressources du conseil soit conforme à toutes les exigences pertinentes des lois, des règlements et de l'autorité scolaire;</p> <p>9.6 soutenir le Conseil pendant l'exercice de ses fonctions de gouvernance dans les domaines financier, stratégique et génératif;</p> <p>9.7 mettre en œuvre les politiques du Conseil et soutenir l'examen et l'évaluation de leurs répercussions à intervalles réguliers;</p> <p>9.8 organiser le soutien, la surveillance continue et l'évaluation de tous les membres du personnel selon leurs responsabilités professionnelles respectives;</p> <p>9.9 faciliter la collaboration entre le Conseil, le personnel et les dirigeants, les organismes et les communautés des Premières Nations, métisses et inuites, afin d'établir des orientations stratégiques pour appuyer le rendement et l'épanouissement des élèves des Premières Nations, Métis et Inuits;</p> <p>9.10 renforcer la capacité du Conseil et du personnel à prédire et à faire connaître les situations émergentes, qui comprend la préparation aux urgences et la gestion des crises, à prévoir également les tendances et les contextes politiques, sociaux, économiques, juridiques et culturels, et à agir face à de tels contextes, situations et tendances;</p> <p>9.11 soutenir le Conseil dans sa consultation auprès de la communauté scolaire pour l'élaboration d'une vision d'un avenir qui favorisera la réussite des élèves;</p> <p>9.12 faciliter la communication publique continue au sujet des activités du Conseil et de la réalisation de ses objectifs et priorités;</p> <p>9.13 promouvoir les relations constructives entre le Conseil, le</p>		
--	--	--

personnel, les autorités provinciales, les établissements postsecondaires et les parties prenantes du secteur de l'éducation.		
---	--	--

Références légales : *Articles 8, 33, 35.1, 51, 52, 222 du [Education Act](#)  
[Freedom of Information and Protection of Privacy Act](#)  
Commission de vérité et réconciliation du Canada : appels à l'action  
[Norme de qualité pour la direction générale](#)*

Approuvé: 17 octobre 2023  
Révisé: